



Synthèse du Plaidoyer Acf soirée du 8 mars 2024

Par Françoise Le Galliot co-auteure

Les femmes au temps du Christ et dans les premiers temps de l'Eglise ont eu un rôle diversifié. Ces rôles ont disparu peu à peu au profit des hommes avec l'institution des ministères.

L'Eglise ne doit-elle pas se libérer d'une image passéiste et persistante de la femme, et se mettre à l'écoute de l'Esprit-Saint pour discerner ce que le Christ attend d'elle ?

Chapitre 1: l'Alliance. (p 13)

La Bible révèle dès l'origine l'alliance homme-femme voulue par Dieu, sans aucune notion de subordination ou d'exclusion.

Homme et Femme ont une même égalité et dignité baptismales. Ils sont appelés à la communion avec Dieu et entre eux, à habiter le monde et à être co-créateurs.

Marie, authentique partenaire de l'Alliance par le rôle primordial qui a été le sien dans la naissance et la vie du Christ, est un modèle.

Chapitre 2 : Se former et former. (p 20)

Les femmes ont de nombreux talents humains, intellectuels, spirituels et pastoraux.

Ceux-ci doivent être mieux exploités, l'Eglise doit ainsi permettre aux femmes d'investir l'ensemble des formations, renseignements et responsabilités.

La présence des femmes dans le discernement des vocations sacerdotales, dans les équipes de direction des séminaires et dans l'enseignement des séminaristes, est requis.

Chapitre 3 : les discriminations dans la liturgie. (p 25)

Il existe un grand décalage, qu'il est temps de résoudre, entre la grande présence des femmes dans les communautés chrétiennes et leur visibilité dans la liturgie.

Garçons et filles, sans distinction de sexe, sont appelés à servir l'autel. Hommes et femmes à servir et célébrer ensemble le Seigneur dans la liturgie.

Les femmes, annonciatrices de la Parole au temps du Christ, sont habilitées à faire homélies et prédications, c'est une mission qui leur revient.

Chapitre 4 : les ministères (p 31)

L'Eglise dans sa tradition a toujours exclu les femmes des ministères. Différents écrits récents ont argumenté cette exclusion, qui cependant ne paraît pas irrémédiable.

L'accès des femmes au ministère diaconal est à instituer, et l'accès des femmes au ministère sacerdotal est à reconsidérer.

Le lien entre les ministères ordonnés et l'autorité et la gouvernance de l'Eglise devrait faire l'objet d'une recherche et d'un discernement pour une éventuelle dissociation, afin que les femmes puissent être associées à la réflexion et aux prises de décision.

La conclusion présente les cinq propositions du plaidoyer :

- Mieux exprimer la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Alliance, dans le respect des Écritures.
- Faire participer les femmes à l'ensemble des responsabilités qui existent dans l'Eglise.
- Associer activement les femmes à la formation des futurs prêtres.
- Associer pleinement les femmes dans le service de la liturgie et des ministères.
- Approfondir la réflexion sur le ministère ordonné.

